



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

HLM

Question écrite n° 60688

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le projet de loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II). À cette occasion, l'association régionale des organismes HLM de Lorraine a fait des propositions, notamment sur l'utilisation du foncier désaffecté du ministère de la défense. La perte d'un nombre d'emplois conséquents, suite à la fermeture d'un bâtiment du ministère de la défense, est un motif de cession du foncier à l'euro symbolique. Il est proposé que la réalisation de logements sociaux constitue également un motif de cession à l'euro symbolique, afin de réaliser des logements là où il y a des manques. Il lui demande la position du Gouvernement sur le sujet et s'il entend répondre favorablement à cette attente.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60688

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9601

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)